

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1430

Artikel: Qui trop embrasse, mal étreint
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui trop embrasse, mal étreint

EN MARS 1996, les directeurs des finances, ceux des cantons et celui de la Confédération, lançaient le projet d'une nouvelle péréquation et d'une nouvelle répartition des tâches. J'ai repris le résumé destiné à la presse. Selon une pratique condescendante (pourquoi les journalistes l'acceptent-ils?), avant les faits et les textes était présenté d'abord le boniment. On énumérait donc sept arguments en faveur du projet déclaré: simple, clair, moderne, appliquant le principe de subsidiarité et de direction stratégique, tout en étant économe, lisible et solidaire. A titre d'exemple l'argument 5: «La nouvelle péréquation financière réduit les effectifs de l'administration et rapproche celle-ci du citoyen tout en la rendant plus efficace».

Depuis, la consultation a eu lieu. L'enthousiasme est doué. Beaucoup craignent même l'enlèvement, évoquant le grand chantier lancé en son temps par le conseiller fédéral Furgler, ambitieux et jamais achevé. Un nouvel échec serait pourtant déplorable. Où est donc l'erreur?

Le projet prétend tout résoudre en même temps. Enumérons! Assurer une meilleure péréquation des ressources entre cantons en garantissant aux plus pauvres un «minimum vital» et en compensant pour certains des charges excessives. Désenchevêtrer les tâches et sa-

voir qui fait quoi, de la Confédération ou des cantons. Asseoir avec des bases constitutionnelles la collaboration régionale. Ne plus subventionner la dépense, mais allouer des montants globaux. Ce menu est trop riche, à l'évidence.

La première des priorités est de revoir le calcul de la solidarité entre cantons riches et cantons pauvres ou supportant des charges excessives. En revanche le désenchevêtrement, même s'il est souhaitable, suscite des réactions passionnées: les uns craignent d'être fédéralisés, les autres abandonnés par la Confédération. Dans une première

*La priorité est de
revoir le calcul de la
solidarité entre
cantons riches et
cantons pauvres
ou supportant des
charges excessives*

étape devraient être épurées simplement les participations purement comptables de la Confédération ou des cantons, ne correspondant à aucun pouvoir de décision. L'encouragement aux collaborations régionales peut

se faire sur une base contractuelle. Enfin le principe de la subvention globale gagnerait à être mis en œuvre au coup par coup.

Kaspar Villiger est placée devant un choix de priorités. Le désenchevêtrement, qu'il l'applique au projet lui-même! Le tout en un n'a aucune chance politique. De technocratie, cette réforme doit devenir politique.

Le sécateur fait partie des outils du bon jardinier. Qu'il taille s'il veut récolter.

AG